



Bulletin Officiel

N°7169 Mardi 06 août 2024

www.cmf.tn

29^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS DES SOCIETES

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

EMPRUNT OBLIGATAIRE TAYSIR 2024-1

2

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

3

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 04/07/2024)

ANNEXE II

INFORMATIONS POST AGO - AGE

- BANQUE DE FINANCEMENT DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES-BFPME - AGO -
- BANQUE DE FINANCEMENT DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES-BFPME - AGE-
- OFFICE PLAST- AGE -

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2023

- FCPR A.T.I.D FUND I
- FCPR TUNINVEST CROISSANCE

ANNEXE IV

SITUATION TRIMESTRILLE ARRETEE AU 30 JUIN 2024

- FIDELITY OBLIGATIONS SICAV

AVIS DES SOCIETES

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

EMPRUNT OBLIGATAIRE
« Taysir 2024-1 »
Emis par Appel Public à l'Épargne

Taysir Microfinance porte à la connaissance du public que les souscriptions à l'emprunt obligataire «**Taysir 2024-1**» émis par appel public à l'épargne pour un montant de 30 000 000 DT susceptible d'être porté à un maximum de 40 000 000 DT, ouvertes au public le 31/07/2024, ont été clôturées le **01/08/2024**, pour un montant de **40 000 000 DT**.

2024 – AS – 1069

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2023	VL antérieure	Dernière VL
OPCVM DE CAPITALISATION					
SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION					
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	116,483	120,817	120,838
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	161,974	168,602	168,634
3 UNION FINANCIERE SALAMMO SICAV	UNION CAPITAL **	01/02/99	133,909	139,046	139,070
4 SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	145,572	151,427	151,457
5 LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	139,251	144,267	144,297
6 FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	142,304	148,592	148,622
7 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	133,870	137,796	137,816
8 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	53,810	55,952	55,962
9 SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	39,375	41,087	41,095
10 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANT	BH INVEST	06/07/09	134,030	139,734	139,762
11 BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00	117,462	122,449	122,472
12 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	117,320	122,123	122,149
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE					
13 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	20,764	21,570	21,575
14 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	142,874	149,301	149,334
15 CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP *	BH INVEST ****	25/02/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation
16 FCP WAFI OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	139,085	143,855	143,877
17 UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	13,339	13,727	13,730
18 FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	199,359	207,442	207,482
19 FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	13,198	13,508	13,509
20 FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	112,861	117,211	117,244
21 ATTJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTJARI GESTION	23/08/21	116,840	121,901	121,927
22 FCP PROGRES OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	16,275	16,955	16,958
23 FCP AFC AMANETT	AFC	12/09/23	102,479	107,444	107,470
24 FCP LEPTIS OBLIGATAIRE CAP	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	-	102,348	102,373
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE					
25 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	2,191	2,279	2,282
SICAV MIXTES DE CAPITALISATION					
26 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	71,403	73,476	73,554
27 SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	151,452	154,752	155,046
28 SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	110,803	114,690	114,886
29 AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	124,282	128,770	128,793
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE					
30 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	156,441	165,831	165,952
31 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	590,491	616,910	617,280
32 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	144,009	142,802	142,916
33 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	200,676	202,544	202,850
34 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	104,179	112,388	112,676
35 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	147,938	154,896	155,411
36 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	172,750	186,213	186,501
37 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	157,666	170,863	171,143
38 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	25,461	27,639	27,695
39 STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	105,718	106,855	106,868
40 FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,089	1,152	1,152
41 FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,077	1,176	1,179
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE					
42 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 523,691	2 645,120	2 646,549
43 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	237,303	252,580	251,500
44 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	3,183	3,490	3,465
45 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,838	3,079	3,060
46 UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	52,948	49,336	49,377
47 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,443	1,476	1,477
48 FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,240	1,339	1,338
49 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,245	1,359	1,357
50 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	15,405	17,643	17,602
51 FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	11,679	12,750	12,651
52 FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	15,208	17,428	17,483
53 FCP VALEURS SERENITE 2028	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/04/23	5 143,999	5 500,177	5 476,874
SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION					
54 UBCL-UNIVERS ACTIONS SICAV	UNION CAPITAL **	10/04/00	94,943	101,549	101,184
FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE					
55 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,247	1,374	1,373

OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2023	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
SICAV OBLIGATAIRES								
56 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	16/05/24	4,642	112,492	111,706	111,729	
57 AMEN PREMIÈRE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	22/05/24	5,447	101,715	99,707	99,723	
58 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	15/05/24	6,567	108,976	106,830	106,851	
59 ATTJARI OBLIGATAIRES SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	20/05/24	5,887	106,522	104,489	104,509	
60 TUNISO-EMIRATES SICAV	AUTO GERE	07/05/07	28/05/24	7,087	107,814	105,171	105,191	
61 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/24	5,222	111,530	110,068	110,086	
62 PLACEMENT OBLIGATAIRES SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	15/05/24	6,728	108,204	105,714	105,735	
63 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	22/04/24	7,041	105,763	102,834	102,853	
64 CAP OBLIG SICAV	UNION CAPITAL **	17/12/01	30/05/24	5,857	108,991	107,118	107,135	
65 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	30/05/24	7,070	109,856	107,283	107,304	
66 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/24	5,885	107,593	105,526	105,548	
67 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	15/03/24	6,300	107,384	105,292	105,312	
68 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	22/05/24	6,692	106,088	103,891	103,912	
69 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	05/06/08	30/05/24	3,542	108,299	107,707	107,729	
70 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	20/05/24	6,162	105,957	103,711	103,731	
71 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/24	4,313	102,982	101,197	101,207	
72 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	22/04/24	5,482	109,844	108,028	108,049	
73 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UNION CAPITAL **	15/11/93	16/04/24	6,058	105,470	103,290	103,308	
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
74 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/24	5,372	115,302	112,964	112,982	
75 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	31/05/24	7,103	107,664	104,959	104,986	
76 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/24	5,640	111,628	110,156	110,181	
77 FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT	13/03/23	04/04/24	7,810	107,851	105,189	105,222	
78 FCP GAT OBLIGATAIRE	GAT INVESTISSEMENT	31/08/23	-	-	1 015,847	1 055,988	1 056,208	
79 FCP SMART CASH PLUS	SMART ASSET MANAGEMENT	29/01/24	-	-	-	10 433,425	10 436,430	
80 FCP LEPTIS OBLIGATAIRE	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	-	-	-	102,353	102,378	
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
81 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	31/05/24	7,697	111,235	108,175	108,310	
82 FCP HELION SEPTIM II	HELION CAPITAL	22/12/23	-	-	99,895	104,392	104,544	
SICAV MIXTES								
83 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	16/05/24	0,944	62,861	60,890	61,020	
84 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	15/05/24	4,403	111,593	119,316	119,284	
85 SICAV SECURITY	UNION CAPITAL **	26/07/99	30/05/24	0,847	17,940	17,677	17,681	
86 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	15/03/24	15,604	329,803	343,246	342,913	
87 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	22/04/24	51,435	2 266,898	2 392,506	2 394,854	
88 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	21/05/24	2,671	70,568	68,571	68,578	
89 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	23/05/24	2,326	56,146	54,697	54,704	
90 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UNION CAPITAL **	17/05/99	16/04/24	1,712	108,631	108,114	108,135	
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
91 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	16/05/24	0,120	11,437	11,064	11,074	
92 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	16/05/24	1,238	16,704	17,044	17,050	
93 ATTJARI FCP CEA	ATTJARI GESTION	30/06/09	13/05/24	0,571	18,930	18,488	18,578	
94 ATTJARI FCP DYNAMIQUE	ATTJARI GESTION	01/11/11	13/05/24	0,544	15,723	16,112	16,152	
95 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	31/05/24	3,933	105,039	103,941	103,944	
96 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	25/04/24	2,315	90,783	89,548	89,879	
97 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	07/05/24	2,252	94,735	93,277	93,540	
98 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/23	3,820	106,369	110,810	110,939	
99 UBCI - FCP CEA	UNION CAPITAL **	22/09/14	30/05/24	4,273	100,033	100,814	101,887	
100 FCP SMART CEA	SMART ASSET MANAGEMENT	06/01/17	31/05/24	0,329	11,001	11,717	11,729	
101 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	12/02/24	5,182	104,393	100,550	100,657	
102 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS ***	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	22/04/24	2,222	78,463	81,366	81,622	
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
103 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	90,370	98,514	98,381	
104 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	31/05/24	2,609	124,098	127,087	127,004	
105 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	151,568	157,970	158,343	
106 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	29/05/24	6,689	156,449	161,627	161,766	
107 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/24	1,824	196,794	216,574	216,066	
108 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/24	3,330	186,237	200,244	199,844	
109 MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/24	3,985	181,047	194,990	195,011	
110 MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	27/05/24	0,281	25,149	28,937	28,989	
111 MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	12/03/24	872,459	10 866,132	11 201,702	11 206,265	
112 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	139,448	141,011	141,325	
113 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	15/05/24	3,107	97,599	104,678	104,568	
114 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	22/04/24	137,674	4 947,705	5 397,997	5 361,401	
115 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	05/04/24	0,401	10,736	11,211	11,221	
116 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/24	8,627	173,918	174,647	174,458	
117 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	22/04/24	377,263	11 448,885	11 998,019	11 963,681	
118 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	22/05/24	511,502	10 487,634	10 898,566	10 907,605	
119 FCP JASMIN 2033	MAXULA BOURSE	13/03/23	22/03/24	774,496	10 761,297	10 549,916	10 558,741	
120 MAC HORIZON 2033 FCP	MAC SA	08/05/23	12/03/24	646,688	10 636,069	11 013,351	11 026,505	
121 FCP FUTURE 10	MAXULA BOURSE	26/06/23	05/04/24	509,993	10 503,745	10 576,913	10 584,636	
122 FCP PROSPER + CEA	BTK CONSEIL	12/02/24	-	-	-	10,877	10,871	
123 MAC FCP DYNAMIQUE	MAC SA	13/05/24	-	-	-	108,022	108,513	
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
124 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/24	5,196	126,098	125,811	125,820	
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
125 FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	10/05/24	32,661	1 033,783	1 089,172	1 086,807	

OPCVM en liquidation anticipée

* Initialement dénommé COFIB CAPITAL FINANCE

** La Valeur Liquidative de FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS a été divisée par deux depuis le 04/08/2023

*** BH INVEST a été désigné comme chargé de l'expédition des affaires courantes de la CGF

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'insertion de la société « TAYSIR MICROFINANCE » et l'ouverture au public des compartiments « GO LIVE LOCAL FUND » et « GO LIVE INTERNATIONAL FUND » du Fonds d'Investissement Spécialisé « GO LIVE FUND », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE

Marché Principal

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6. Assurances Maghreb S.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7. Assurances Maghreb Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11. Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14. Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15. Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18. BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19. Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
20. Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25. Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26. Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27. EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29. Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688

31. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
32.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
33.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
34. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
37.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
38. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
39.SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
40. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
41.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
42. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
43. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
44. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
45. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
46. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
47. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
48. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
49. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
50.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
51. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
52.Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
53.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhauane -5199 Mahdia –	73 680 435
54. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
55. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
56.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
57. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
58. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
59. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	9, Rue de Palestine Cité des affaires Kheireddine 2060 La Goulette.	71 340 866
60.Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
61. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
62.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
63. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
64. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiáf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
65. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
66. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200

67. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
68. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
69. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
70. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
71. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
72. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
73. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
74. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
75. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
76. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
77. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2 Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA" "- En Liquidation -	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT" - En Liquidation -	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweïtienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	Immeuble BTL Boulevard de la Terre – Lot AFH E12 – Centre Urbain Nord – 1082	71 901 350
15. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
16. BTK Leasing et Factoring	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
17. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20. .Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21. .Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22. .Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
25. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200

26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28. ENDA Tamweel	Rue de l'assistance, cité El Khadra 1003 Tunis	71 804 002
29. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
30. GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
31. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
32. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
33. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
34. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
35. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
36. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
37. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
38. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Hourmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
39. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
40. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
41. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
42. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
43. Société Anonyme Carthage Médical-Centre International Carthage Médical-	Jinen El Ouest, Zone Touristique, -5000 Monastir-	73 524 000
44. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
45. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
46. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
47. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
48. Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
49. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
50. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
51. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
52. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
53. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
54. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
55. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
56. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
57. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
58. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
59. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
60. Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
61. Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
62. Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245

63.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
64.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
65.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
66.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
67.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société LLOYD Vie	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 963 293
70.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
71.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
72. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
73.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
74. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
75. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
76. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
77.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
78.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
79.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
80. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-	74 624 424
81.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
82.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
83.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
84.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
85.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
86.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
87.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
88.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
89.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
90.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 962 777
91.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
92.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
93.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA" "- En Liquidation -	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
94.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
95. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
96.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
97. société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
98.Société Union de Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
99.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400

100.TAYSIR MICROFINANCE	2 , Place Mendes France Mutuelleville -1082 Tunis-	70 556 903
101.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
102.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
103. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
104. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
105.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
106.Zitouna Takaful	Boulevard qualité de la Vie, Immeuble LA RENNAISSANCE, Bloc « C » ZITOUNA TAKAFULbuilding, les jardins de Carthage, 1090, Tunis	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
2	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
3	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
6	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
9	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
10	BTK SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
11	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
12	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP (1)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST (2)	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
13	FCP AFC AMANETT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
14	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
15	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
17	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
19	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.

DERNIERE MISE A JOUR : 24/07/2024

23	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
24	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
27	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
28	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
29	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
30	FCP FUTURE 10	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP GAT OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
32	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
33	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
35	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
36	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
37	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
38	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HELION SEPTIM II	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
44	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
45	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
46	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
47	FCP JASMIN 2033	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
49	FCP LEPTIS OBLIGATIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
50	FCP LEPTIS OBLIGATIRE CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
51	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
52	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
53	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66-

					1080 Tunis cedex
54	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
55	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
56	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
57	FCP OPTIMA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
59	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP PROSPER + CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
61	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
62	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
63	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
64	FCP SMART CASH	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
65	FCP SMART CASH PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
66	FCP SMART CEA (3)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
68	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
69	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
70	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS SERENITE 2028	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
75	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
76	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
77	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
78	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
79	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
80	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 24/07/2024

81	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
82	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
83	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
84	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
85	MAC FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
86	MAC HORIZON 2032 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
87	MAC HORIZON 2033 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
88	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
89	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
90	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
93	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
94	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
95	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
96	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
97	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
98	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
99	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
100	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
101	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
102	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
103	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
104	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
105	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
106	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
107	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
108	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
109	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
110	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

111	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
112	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
113	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
114	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
115	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
116	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
117	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
118	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH -DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
119	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
120	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
121	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
122	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
123	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
124	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
125	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène

(1) OPCVM en liquidation anticipée

(2) BH INVEST a été désigné comme chargé de l'expédition des affaires courantes de la CGF

(3) Initialement dénommé CGF TUNISIE ACTIONS FCP

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

		Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FCPR FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Immeuble «Golden Towers», Bloc A, 11 ^{ème} étage, bureau 11-4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Elissa, La Percée Verte, 5ème étage, B5.2, Jardins de Carthage, 1053-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis

54	FCPR CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
55	FCPR SWING 3	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
56	FCPR MOURAFIK III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
57	FCPR MAXULA CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
58	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
59	FCPR GROWTH VENTURE CAPITAL	GAT INVESTISSEMENT	92-94 avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
60	FCPR RELANCE+	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
61	FCPR ADVANCED FUND	GMP CAPITAL	Bureau A12, Immeuble Green Center, Rue du Lac de Constance, Les Berges du Lac 1, 1053-Tunis
62	FCPR PROGRESS FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	Compartiment TITAN SEED FUND I – Dinars du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	17, rue Ibn Charaf, 2ème étage, Belvédère, 1002-Tunis
6	Compartiment TITAN SEED FUND I - Euros du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	17, rue Ibn Charaf, 2ème étage, Belvédère, 1002-Tunis
7	FIS INNOV INVEST	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
8	Compartiment GO LIVE LOCAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	Immeuble Henda, Bloc A, Bureau A1, Rue de l'île Rhodes, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis
9	Compartiment GO LIVE INTERNATIONAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	Immeuble Henda, Bloc A, Bureau A1, Rue de l'île Rhodes, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIETES

Informations Post AGO

**Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises
-BFPME-**

Siège social : 34 , rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV Tunis-

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 31 Juillet 2024, statuant sur l'exercice 2022, la Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises -BFPME- publie ci-dessous :

- Les résolutions adoptées,
- Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- L'état d'évolution des capitaux propres.
- La liste des membres du Conseil d'administration

Les résolutions adoptées

Décision N°1 :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris acte du retard enregistré dans la tenue de la réunion de l'Assemblée à la date du 31 juillet 2024 et de ses raisons, accepte la tenue de la réunion à la date précitée.

Cette décision, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Décision N°2 :

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'administration sur la gestion 2022 et du rapport général des commissaires aux comptes, relatifs à l'exercice 2022, approuve les états financiers arrêtés au 31 décembre 2022.

Cette décision, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Décision N°3 :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les conventions soumises à autorisation, visées par les articles 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales et les articles 43 et 62 de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016, relative aux banques et aux établissements financiers.

Cette décision, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Décision N°4 :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux administrateurs quitus entier, définitif et sans réserve de leur gestion pour l'exercice 2022.

Cette décision, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Décision N°5 :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation du résultat de l'exercice 2022 comme suit :

Résultat reporté pour l'exercice 2021	-113 936 423.888
Résultat net de l'exercice 2022	-12 786 982.211
▪ Pertes provenant des activités d'exploitation	-12 400 486. 684
▪ Pertes provenant des amortissements des immobilisations	-386 495.527
Résultats reportés au 31 décembre 2022	-126 723 406.099
▪ Pertes reportées	-123 457 352.156
▪ Amortissements différés	-3 266 053.943

Cette décision, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Décision N°6 :

L'Assemblée Générale Ordinaire, décide d'attribuer des jetons de présence d'un montant brut de cinq mille dinars (5 000 DT) pour chaque membre du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2023. Elle décide également de fixer la rémunération au titre de la présidence du Comité des risques, du Comité d'audit e et du Comité de nomination et de rémunération d'un montant net de mille dinars (1 000) par séance et par président de chaque Comité, ne pouvant excéder un montant net annuel de six mille dinars (6 000 DT) par président de Comité.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'attribuer une rémunération au profit des membres du Comité des risques, du Comité d'audit et du Comité de nomination et de rémunération issus du Conseil d'administration, d'un montant net de cinq cent dinars (500) dinars par séance et par administrateur membre de ces Comités, ne pouvant excéder un montant net annuel de trois mille (3 000) dinars par administrateur. Une seule rémunération est accordée au membre qui assiste à plus d'un Comité.

Cette décision, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Décision N°7 :

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise la Banque à contracter des emprunts extérieurs d'un montant de 100 millions de dinars sur une année. Elle donne mandat au Conseil d'Administration pour fixer les conditions et les modalités de ses emprunts selon les offres de financement.

Cette décision, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Décision N°8 :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve le renouvellement des mandats des administrateurs suivants au Conseil d'administration de la Banque pour le mandat 2023-2025 qui prendra fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 202 5:

- M. Mohamed LARBI DABKI
- M. Mohamed Adel SOUISSI
- M. Fethi SAHLAOUI
- Madame Salma DAMAK
- M. Ahmed KHARRAT
- M. Mohamed Nejib BLIBECH
- M. Hassen BECHEIKCH LARBI

Cette décision, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Décision N°9 :

L'Assemblée Générale Ordinaire, décide la désignation du Bureau « CKT » représenté par M. Khaled THABET.en qualité de co-commissaire aux comptes de la Banque pour les années 2023, 2024 et 2025 et ce, pour un deuxième mandat.

Cette décision, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Décision N°10 :

L'Assemblée Générale ordinaire confère tous les pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'effectuer tous dépôts ou publication chaque fois qu'il y aura lieu.

Cette décision, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

• **Le Bilan après affectation du résultat comptable**

Arrêté au 31 Décembre 2022

(Unité en DT)

ACTIF	Notes	31/12/2022	31/12/2021
Caisse et Avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	VI-A-1	158 560	58 781
Créances sur les Etablissements Bancaires	VI-A-2	29 775 197	24 907 314
Créances sur la Clientèle	VI-A-3	232 406 137	238 841 136
<i>Concours à la clientèle</i>		134 712 623	139 217 686
<i>Crédits sur ressources spéciales</i>		297 365 895	303 656 667
<i>Provisions et agios réservés</i>		-199 672 381	-204 033 217
Portefeuille d'Investissement	VI-A-4	1 638 035	1 553 401
Valeurs Immobilisées	VI-A-5	368 594	646 097
<i>Immobilisations corporelles</i>		3 418 320	3 309 328
<i>Amortissements Immobilisations corporelles</i>		-3 050 831	-2 669 107
<i>Immobilisations incorporelles</i>		467 286	467 286
<i>Amortissements Immobilisations incorporelles</i>		-466 182	-461 410
Autres Actifs	VI-A-6	22 113 959	24 532 879
<i>Comptes d'attente & de régularisation (A)</i>		15 410 460	18 268 390
<i>Autres (A)</i>		6 703 499	6 264 489
TOTAL ACTIF		286 460 481	290 539 608
PASSIF			
Dépôts et Avoirs des Etablissements Bancaires et Financiers	VI-A-7	66 888	65 603
Dépôts et Avoirs de la Clientèle	VI-A-8	13 211 723	14 072 708
Emprunts et Ressources Spéciales	VI-A-9	280 148 920	271 670 337
Autres Passifs	VI-A-10	16 826 307	15 737 335
<i>Provisions pour passifs et charges</i>		950 483	699 304
<i>Compte d'attente & de régularisation (P)</i>		11 751 343	11 074 983
<i>Autres (P)</i>		4 124 481	3 963 048
TOTAL PASSIF		310 253 838	301 545 983
CAPITAUX PROPRES			
Capital		100 000 000	100 000 000
Réserves		95 904	95 904
Autres Capitaux Propres		2 834 145	2 834 145
Résultats Reportés		-126 723 406	-113 936 424
TOTAL CAPITAUX PROPRES	VI-A-11	-23 793 357	-11 006 374
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		286 460 481	290 539 608

* Chiffres après radiation de 24 383 214 DT des créances

- **L'état d'évolution des capitaux propres**

	Capital	Réserves légales	Réserves pour Fonds social	Autres Capitaux Propres	Résultat de l'exercice	Résultats reportés	Total
Solde au 31/12/2021 avant affectation du résultat	100 000 000	28 464	67 440	2 834 145	-5 877 804	-108 058 620	-11 006 374
Affectations des résultats 2021					5 877 804	-5 877 804	0
Solde au 31/12/2021 après affectation du résultat	100 000 000	28 464	67 440	2 834 145	0	-113 936 424	-11 006 374
Résultat net au 31/12/2022					-12 786 982		-12 786 982
Solde au 31/12/2022 avant affectation du résultat	100 000 000	28 464	67 440	2 834 145	-12 786 982	-113 936 424	-23 793 357
Affectations des résultats 2022					12 786 982	-12 786 982	0
Solde au 31/12/2022 après affectation du résultat	100 000 000	28 464	67 440	2 834 145	0	-126 723 406	-23 793 357

• **La liste des membres du Conseil d'administration**

Membre	Qualité	Mandat	Fonction	Mandats d'administrateurs dans d'autres sociétés
M. Mohamed Larbi DABKI	Administrateur Représentant de l'Etat -Président du Conseil d'administration	2023-2025	Directeur – Direction Générale du Financement – Ministère des Finances	-
M. Med Adel SOUSSI	Administrateurs Représentants de l'Etat.	2023-2025	Directeur - Ministère des Finances / Direction Générale des Participations.	-
M. Fethi SAHLAOUI		2023-2025	Directeur général au Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Energie	-
Mme. Salma DAMAK		2023-2025	Professeur universitaire / Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.	-
M. Bessem HFAIEDH		2022-2024	Directeur chargé du secteur bancaire, monnaie et change au Ministère de l'Economie et de la Planification.	-Administrateur à l'Office de commerce de Tunisie (Juillet 2018- Mars 2022) -Administrateur au Centre informatique du Ministère de l'intérieur Fév.2017-Janv.2023 -Administrateur à l'institut national des grandes cultures (Août Nov.2016)
M. Mohamed Amine ZARROUK		2022-2024	Directeur Général des Entreprises et établissements publics au Ministère des Technologies de la Communication.	-Administrateur au CA TECH' INVEST Sicar, filiale Tunisie Télécom (<i>Personne physique sur proposition du Ministère des Technologies de la Communication</i>). -Administrateur SMART Capital (Société de gestion de fonds d'investissement filiale TECHINVEST (<i>Personne physique sur proposition du Ministère des Technologies de la Communication</i>)).
M. Ahmed KHARRAT	Administrateur Représentant le Groupe Chimique Tunisien	2023-2025	Directeur de l'organisation et mise à niveau au Groupe Chimique Tunisien.	-
M. Mohamed Nejib BLIBECH	Administrateur Représentant le Groupe Chimique Tunisien	2023-2025	Directeur de la comptabilité au Groupe Chimique Tunisien.	-
M. Hassen BEN CHEIKH LARBI	Administrateur représentant la Société Nationale des Télécommunications - Tunisie Télécom.	2023-2025	Directeur à la Société Nationale des Télécommunications – Tunisie Télécom.	-

M. Ahmed TRICHI	Administrateur représentant la Société Tunisienne de Garantie -SOTUGAR	2021-2023	Directeur Central / chargé des fonds de garantie à la Société Tunisienne de Garantie –SOTUGAR.	-
Mme. Wafa SFAR	Administrateur indépendant, Présidente du Comité des risques.	2021-2023	Retraîtée. Ex. Directrice générale à la Banque Centrale de Tunisie (BCT).	-
M. Sami JELLOUL	Administrateur indépendant, Président du Comité permanent d'audit interne.	2021-2023	Retraité. Ex. Directeur à la Banque Tuniso- Lybienne (BTL).	-

AVIS DES SOCIETES

Informations Post AGE

**Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises
-BFPME-**

Siège social : 34 , rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV Tunis-

Les résolutions adoptées par assemblée générale extraordinaire tenue en date du 31 juillet 2024.

Décision N°1 :

En application des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales et connaissance prise :

- du rapport du Conseil d'administration à l'Assemblée Générale Extraordinaire,
- des décisions issues de la réunion ministérielle du 05 avril 2023 concernant le dossier de la Banque et les difficultés auxquelles est confrontée son activité et les solutions pour les surmonter,
- des dispositions des articles 29 et 31 de la loi de finances pour la gestion 2024,
- du Business plan de la Banque et ses orientations stratégiques futures pour la période 2024-2028,

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide et approuve la non dissolution de la Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises (BFPME).

Cette décision, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Décision N°2 :

L'Assemblée Générale Extraordinaire approuve, conformément à ce qui suit, l'amendement de la Décision n° 3 prise lors de sa réunion tenue le 28 mars 2024 en précisant l'inscription des deux opérations relatives à la réduction et à l'augmentation du capital de la Banque dans les états financiers relatifs à l'exercice 2024 au lieu des états financiers relatifs à l'exercice comptable 2022 :

Décision N°3 (Nouvelle) : Réduction et augmentation, de façon concomitante, du capital de la Banque :

Après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration et du rapport spécial des commissaires aux comptes et dans l'objectif de rétablir l'équilibre entre le capital et les actifs de la Banque ayant subi une détérioration à cause des pertes, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide la réduction du capital de la Banque de cent millions de dinars (100 000 000 Dinars) à dix millions de dinars (10 000 000 Dinars), par la baisse de la valeur nominale des actions de la Banque de dix (10) dinars à un (01) dinar.

De façon concomitante, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide l'augmentation du capital de la Banque d'un montant de cinquante-neuf millions, soixante mille six cent vingt-huit dinars et cinq cent vingt et un millimes (59 060 628, 521 Dinars) et ce, par la conversion de ce montant dû au profit de l'Etat tunisien et provenant de la totalité des dettes de la Banque au titre de la ligne de crédit japonaise rétrocédée à la Banque, en une participation au capital de la Banque.

En exécution de l'opération d'augmentation du capital réservée à l'Etat tunisien, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide la création de 59 060 629 actions nouvelles attribuées totalement à l'Etat tunisien pour une valeur d'émission égale à 1 dinar l'action. La différence en millimes, s'élevant à quatre cent soixante-dix-neuf millimes (479 millimes), est considérée comme faisant partie des charges liées aux opérations de réduction et d'augmentation de capital.

Les actions nouvelles bénéficient des mêmes droits que les actions anciennes.

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide l'inscription des deux opérations ci-dessus citées, à savoir la réduction et l'augmentation de capital de la Banque dans les états financiers relatifs à l'année comptable 2024.

Cette décision, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Décision°3 :

L'Assemblée Générale Extraordinaire confère tous les pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'effectuer tous dépôts ou publication, chaque fois qu'il y aura lieu.

Cette décision, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Avis des sociétés

INFORMATIONS POST AGE

OFFICE PLAST.SA

Siège social : Z.I.2 MEDJEZ EL BAB- B.P 156- 9070 BEJA

La société Office Plast publie ci-dessous les résolutions adoptées par son assemblée générale extraordinaire en date du 24 Juin 2024.

Première Résolution :

L'Assemblée Générale entérine le mode, la date et le délai de convocation de la présente réunion et la déclare régulièrement constituée et couvre en conséquence irrévocablement, sans restriction ni réserve, toutes les nullités qui pourraient être tirées du non-respect des délais et mode de convocation.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité

Deuxième résolution : Extension de l'activité : fabrication de tous produits de papeterie

L'Assemblée Générale prend acte de la proposition du Conseil d'Administration d'ajouter à l'objet social : la fabrication de tous produits de papeterie / la fabrication de fournitures bureautique et scolaires par toute matière autorisée par la loi.

L'Assemblée Générale décide l'extension de l'activité proposée par le conseil d'administration.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité

Troisième Résolution : Modification corrélative et mise à jour des statuts

L'Assemblée Générale décide de modifier le 1^{er} paragraphe de l'article 2 des Statuts comme suit :

« Article 2 : OBJET :

La société a pour objet, directement ou indirectement, en Tunisie ou à l'Etranger :

Objet principal : La fabrication de fournitures bureautiques et scolaires ainsi que la fabrication d'articles en matières plastiques à partir de feuille en PVC et plus spécialement la maroquinerie en plastique.

Objet secondaire : la fabrication de fournitures bureautique et scolaires par toute matière autorisée par la loi / la fabrication de tous produits de papeterie

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité

Quatrième Résolution :

L'Assemblée Générale confère au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée, tous pouvoirs pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités requises par la loi.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité

FCPR A.T.I.D FUND (I)
Rapport Général du commissaire aux comptes
Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2023

Messieurs, les membres du Conseil d'Administration du gestionnaire « United Gulf Financial Services - North Africa »

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers du FCPR « A.T.I.D FUND (I) », qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2023, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir un actif net de 2 246 614 DT, y compris des sommes distribuables déficitaires s'élevant à (1 195 484) DT.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles des problématiques décrites dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les Etats Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2023, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion avec réserves

Le portefeuille titres du FCPR « A.T.I.D FUND (I) » est composé au 31 décembre 2023 de trois titres s'élevant à 2 157 128 DT. En absence des états financiers certifiés et des éléments probants suffisants sur la situation financière de ces entités, nous n'avons pas été en mesure d'obtenir une assurance sur le caractère approprié des valeurs retenues. A savoir :

- Pour le titre « Novarino », évalué à 1 167 128 DT, absence des états financiers certifiés pour l'exercice 2022 et des hypothèses actualisées de la base d'évaluation.
- Pour le titre « Royal Drinks » évalué à 990 000 DT, absence des états financiers certifiés pour les exercices 2020 à 2022.
- Pour le titre « Ecobois », totalement provisionné, absence des états financiers certifiés pour les exercices 2016 à 2022.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

3. Observation

Nous attirons l'attention sur la note 4.3 aux états financiers qui indique que la rubrique des autres actifs enregistre au 31 Décembre 2023 un solde de 216 000 DT relatif au reliquat restant non encaissé sur le prix de la transaction de cession de la totalité des titres détenus dans l'entité « Tomplastick (ex Ecoplastik) », conclue au cours de l'exercice 2020 avec un investisseur étranger.

Cette créance a fait l'objet d'un accord entre l'acheteur et le gestionnaire du fonds pour le rééchelonnement du règlement restant sur les quatre premiers mois de 2024 avec la prise en compte des intérêts de retard à hauteur de 25 000 DT. Le produit des intérêts sera constaté comptablement lors de l'encaissement effectif des échéances.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

4. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration du gestionnaire « United Gulf Financial Services - North Africa ».

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du Code des organismes de placement collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds dans le rapport du gestionnaire par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du gestionnaire et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du gestionnaire semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la Direction du gestionnaire pour les Etats Financiers

La direction du gestionnaire « United Gulf Financial Services - North Africa » est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Il incombe aux responsables de la gouvernance du gestionnaire de surveiller le processus d'information financière du fonds.

6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction du gestionnaire, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du gestionnaire du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le fonds à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

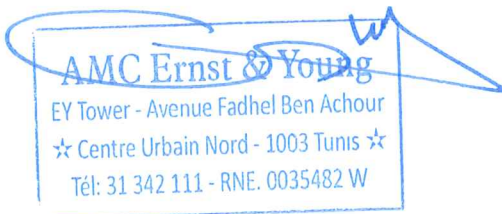
En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°91-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne support de l'établissement des Etats Financiers. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que de la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe à la Direction et au Conseil d'Administration du gestionnaire.

Nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les Etats Financiers.

AMC Ernst & Young

Achraf Guermech

Tunis, le 01 juillet 2024



F.C.P.R ATID FUND (I)**BILAN arrêté au 31-12-2023**

(exprimé en dinar Tunisien)

		<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
<u>ACTIF</u>			
AC1 -	Portefeuille titres	4.1	2 157 128
	a- Actions, valeurs assimilées et droits attachés	2 157 128	2 906 048
AC2 -	Placements monétaires et disponibilités	4.2	104 708
	a- Placements monétaires		17 400
	b- Disponibilités	104 708	90 000
AC3-	Créances d'exploitation		
	a- Dividendes et intérêts à recevoir	0	0
AC4 -	Autres actifs	4.3	216 000
Total Actif		2 477 836	3 877 449
<u>PASSIF</u>			
PA1 -	Opérateurs créditeurs	4.4	150 720
PA2 -	Créditeurs divers	4.5	80 502
Total Passif		231 222	162 744
<u>ACTIF NET</u>			
CP1 -	Capital	4.6	3 442 098
CP2 -	Sommes distribuables		(1 195 484)
	a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		(1 234 939)
	b- Sommes distribuables de l'exercice		39 454
Actif Net		2 246 614	3 714 704
Total Passif et Actif Net		2 477 836	3 877 449

F.C.P.R ATID FUND (I)**ETAT DE RESULTAT**

Période allant du 01-01-2023 au 31-12-2023

(exprimé en dinar Tunisien)

		Période du 01-01-2023 au 31-12-2023	Période du 01-01-2022 au 31-12-2022
PR 1 - Revenus du portefeuille titres	4,7	199 600	0
PR2 - Revenus des placements monétaires	4,8	3 669	0
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		203 269	0
CH1 - Charges de gestion des placements	4,9	(184 296)	(49 188)
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		18 973	(49 188)
PR -3 Autres produits	4,10	35 119	0
CH2 - Autres charges	4,11	(14 638)	(17 225)
RESULTAT D'EXPLOITATION		39 454	(66 413)
PR4 - Régularisation du résultat d'exploitation		0	0
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		39 454	(66 413)
PR4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		0	0
Variation des plus (ou moins) values potentielles/titres		(249 919)	67 640
Plus (ou moins) values réalisées sur titres	4,12	62 375	199 992
Frais de négociation		0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		(148 090)	201 219

F.C.P.R ATID FUND (I)**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET****Période allant du 01-01-2023 au 31-12-2023**

(exprimé en dinar Tunisien)

	Période du 01-01-2023 au 31-12-2023	Période du 01-01-2022 au 31-12-2022
AN1 - <u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitations</u>	(148 090)	201 219
a- Résultat d'exploitation	39 454	(66 413)
b- Variation des plus (ou moins) value potentielle	(249 919)	67 640
C- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	62 375	199 992
AN2 - <u>Distribution de dividendes</u>	0	0
a- Résultat reporté	0	0
AN3 - <u>Transactions sur le capital</u>	0	0
a / <u>Souscriptions</u>	0	0
Capital	0	0
b / <u>Rachats</u>	(1 320 000)	0
Baisse de la taille du fonds suite à la réduction de la valeur nominale	(1 320 000)	0
Variation de l'actif net	(1 468 090)	201 219
AN4 - <u>Actif net</u>		
Début de période	3 714 704	3 513 485
Fin de période	2 246 614	3 714 704
AN5 - <u>Nombre de Parts</u>		
Début de période	6 600	6 600
Fin de période	6 600	6 600
Valeur liquidative	340	563
AN6 - <u>Taux de rendement annuel (%)</u>	-3,99%	5,73%

Note aux états financiers arrêtés au 31/12/2023

1. Présentation du Fonds

Dénomination du fonds : A.T.I.D FUND (I).

Nature juridique du fonds : Fonds Commun de Placement à Risque (F.C.P.R) bénéficiant de procédures simplifiées.

Textes applicables au fonds : Régi par les dispositions de :

- Le décret n° 2006-381 du 3 février 2006.
- Le décret n° 2005 – 2603 du 24 septembre 2005.
- La loi 2005 – 59 du 18 juillet 2005.
- La loi n° 2001 – 83 du 24 juillet 2001.
- Le règlement du C.M.F relatif aux O.P.C.V.M.
- L'arrêté du ministre de Finances du 27 mars 1996.

Société de gestion : Selon décision du Conseil du Marché Financier n°08/2023 du 07/02/2023 la société United Gulf Financial Services (UGFS) -North Africa est autorisée à être le nouveau gestionnaire du FCPR ATID FUND (I) et ce, en remplacement à son prédécesseur la société Arab Tunisian for Investment & Development Company « ATID CO ».

Siège social du gestionnaire du fonds : Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj – Etg.2 Les Berges du Lac (1053) - Tunis- Tunisia.

Taille du fonds : Quatre millions neuf cent quatre-vingt-six milles trois cents (4 986 300) dinars tunisiens

Nombre de parts constituant le fonds : 6 600 parts de même catégorie et de même rang d'un montant nominal de sept cent cinquante-cinq dinars trois cents millimes (755,500 DT) chacune. En 2023 ledit nominal est réduit à 555,500 DT et ce, par remboursement des souscripteurs.

Référence de l'agrément du fonds : Agrément n° 39/2009 du 18 novembre 2009 délivré par le Conseil du Marché Financier (C.M.F).

Période de souscription : Couvrant la période allant de la date de l'obtention du visa du Conseil du Marché Financier (C.M.F) jusqu'au jeudi 25 mars 2010 et ce quelque soit le montant souscrit. Cette période a été prolongée jusqu'au 23/04/2010 selon mise à jour du prospectus du mois d'avril 2010 visé par le CMF sous le numéro d'enregistrement 10-005

Durée du fonds : Dix (10) ans à compter de la date de clôture des souscriptions.

La durée de vie du présent fonds pourrait éventuellement être prorogée d'un maximum de deux périodes d'un an chacune. Conformément au comité consultatif n°12/2020 du 23/11/2020 il a été décidé d'approuver la première prorogation d'une année de la durée de vie initiale du FCPR « ATID FUND I ». Le Conseil d'Administration du gestionnaire, réuni en date du 16 Juin 2022, a décidé la liquidation du Fonds avec date effective au 30 Avril 2022.

Promoteurs du fonds : Al Baraka Bank Tunisia et la société Arab Tunisian for Investment & Development Company.

Banque dépositaire : Al Baraka Bank Tunisia société anonyme au capital de 120 millions de dinars tunisiens.

Commissaire aux comptes : Le cabinet A.M.C / ERNST & YOUNG, membre du réseau international ERNST & YOUNG et membre de l'ordre des experts comptables de Tunisie.

Lieu des souscriptions : Al Baraka Bank Tunisia.

Périodicité de calcul de la V.L : Annuellement au 31 décembre.

2. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2023 établis conformément à la loi 96-112 relative au système comptable des entreprises et aux principes comptables généralement admis en Tunisie, notamment les normes comptables de 16 à 18 relatives à la présentation des états financiers des OPCVM.

Le système comptable tunisien préconise que les états financiers soient établis en conformité aux hypothèses sous-jacentes et conventions comptables suivantes :

- Hypothèse sous-jacente de la continuité d'exploitation
- Hypothèse sous-jacente de la comptabilité d'engagement
- Convention de l'entité
- Convention de l'unité monétaire
- Convention de la périodicité
- Convention du coût Historique
- Convention de Réalisation du Revenu
- Convention de rattachement des charges aux produits
- Convention de l'objectivité
- Convention de la Permanence des Méthodes
- Convention de l'information Complète
- Convention de Prudence
- Convention de l'Importance Relative
- Convention de la prééminence du fond sur la forme

3. Principes comptables applicables

Les états financiers de FCPR ATID FUND (I) doivent être élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2. Evaluation des placements

Actions admises à la cote

Les actions admises à la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis sont évaluées à leur valeur de marché. La valeur de marché correspond au cours moyen pondéré du jour de calcul de la valeur liquidative, ou à la date antérieure la plus récente.

Actions non admises à la cote

Les actions non admises à la cote sont évaluées à leur juste valeur. La méthodologie de valorisation appliquée dépend de l'actif sous-jacent et sera calculée selon différentes approches : le coût d'une transaction récente, les multiples boursiers, la valeur comptable nette, la méthode Discounted Cash Flow ou toute autre méthode permettant une juste valorisation de la participation.

Les actions non admises à la cote qui sont négociées dans les mêmes conditions que les actions admises à la cote sont évaluées selon les mêmes règles applicables à ces dernières.

Placements monétaires

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.3. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4. Notes explicatives du bilan et de l'état de résultat

4.1. Les titres de participation au capital des sociétés s'élèvent au 31/12/2023 à 2 157 128 DT, et se détaillent comme suit :

Société	Secteur d'activité	Nb d'actions détenus	Nb d'actions de la Société	% de détention	Base d'évaluation au 31/12/2023	En exploitation au 31/12/2023	Valeur d'acquisition	Plus ou moins-value	Valeur au 31/12/2023 (*)
Actions non cotées									
NOVARINO Tunisie SA	Industrie alimentaire (boulangerie, pâtisserie...)	5 800	13 600	43%	Moyenne (VN, Cout D'acq, DCF, GW)	Oui	990 000	177 128	1 167 128
ECO BOIS - SA	Industrie (Production de palettes)	96 000	507 000	19%	Décote de 100%	Oui	960 000	(960 000)	0
ROYAL DRINKS- SA	Industrie alimentaire (Eau minérale, boissons...)	99 000	1 825 000	5%	V M C	Oui	990 000	0	990 000
Compte Courant									
ECO BOIS - SA	Industrie (Production de palettes)				Décote de 100%	Oui	30 000	(30 000)	0
TOTAL							2 970 000	(812 872)	2 157 128

(*) Valorisation des titres restants au 31/12/2023 non changée par rapport à celle retenue au 31/12/2022

4.2 Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2023 à 104 708 DT et, se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Placement monétaire	0	17 400
Profits à recevoir relatifs aux placements monétaires	0	0
Total placement monétaire	0	17 400
Comptes bancaires ouverts chez AL BARAKA BANK TUNISIA	104 708	90 000
Total	104 708	107 400

4.3 Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2023 à 216 000 DT et enregistre le reliquat restant non encaissé sur le prix de la transaction de cession de la totalité des titres détenus dans l'entité TOMPLASTIK « Ex Ecoplastick », conclue en début de 2020 avec un investisseur étranger.

Cette créance a fait l'objet d'un accord entre l'acheteur et le gestionnaire du fonds pour le rééchelonnement du règlement restant sur les quatre premiers mois de 2024 avec la prise en compte des intérêts de retard à hauteur de 25 000 DT. Ce produit des intérêts sera constaté comptablement lors de l'encaissement effectif des échéances.

4.4 Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2023 à 150 720 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Rémunération du gestionnaire	101 087	95 648
Rémunération du dépositaire	49 585	0
Autres débiteurs (Trop perçu sur liquidation titre ECOPLASTICK)	48	48
Total	150 720	95 696

4.5 Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2023 à 80 502 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Honoraires CHARIAA BOARD	64 000	56 000
Honoraire du commissaire aux comptes	14 281	8 826
Autres créditeurs (Reliquat des charges à payer)	2 221	2 221
Total	80 502	67 047

4.6 Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2023 à 3 442 098 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022	Note
Taille du fonds	3 666 300	4 986 300	4.6.1
Plus value Titre Eco Bois – SA	(960 000)	(960 000)	4.6.2
Moins-value Novarino Tunisie – SA	177 128	177 128	
Plus (Moins) value Titre ATID SICAF	-	249 920	
Plus (Moins) value compte courant ECOBOIS	(30 000)	(30 000)	
Plus-value réalisée sur cession Titre Servicom IT-SA	200 000	200 000	
Plus-value réalisée sur cession Titre Hexabyte	126 303	126 303	
Plus-value réalisée sur cession Titre TOMPLASTIK (EX ECOPLASTICK)	199 992	199 992	
Plus-value réalisée sur cession Titre ATID SICAF	62 375	-	4.12
Total	3 442 098	4 949 643	

4.6.1 La taille du fonds s'élève à 3 666 300 dinars tunisiens. Le nombre de parts constituant le fonds est de 6 600 parts de même catégorie et de même rang d'un montant nominal de 555,500 dinars chacune. La liste des souscripteurs est présentée au niveau du tableau suivant :

Souscripteur	Nombre de parts	Valeur Nominale en DT	Montant des parts en DT
Arab Tunisian Bank (ATB)	1 000	555,500	555 500
Société de Promotion du lac de Tunis (S.P.L.T)	5 000	555,500	2 777 500
Société Modern Leasing	100	555,500	55 550
Société Folla Immobilière	250	555,500	138 875
Société Soula Center	125	555,500	69 438
Société Yasmina Center	125	555,500	69 438
Total	6 600	555,500	3 666 300

Durant 2019 la taille du fonds a été baissée de 1 613 700 DT et ce, suite à la réduction de la valeur nominale de 1000 DT pour la ramener à 755,500 DT.

En effet, selon le procès-verbal du comité consultatif N°09 du 21/07/2019 ainsi que le procès-verbal du comité consultatif N°11 du 13/09/2019, la valeur nominale a été réduite respectivement à hauteur de 120 DT et 124,500 DT, soit un total de 244,500 présenté au niveau du tableau suivant :

Souscripteurs	Nb de parts	% de détention	PV comité consultatif N°09 du 21/07/2019		PV comité consultatif N°11 du 13/09/2019	Total Remboursement	Réduction nominale = Total Remboursement/nombre de part
			Remboursement au titre cession (SERVICOM IT)	Remboursement au titre cession (BAROUNI IMMOBILIERE)	Remboursement au titre cession (Hexabyte)		
Arab Tunisian Bank (ATB)	1 000	15%	30 303	89 697	124 500	244 500	244,500
Société de Promotion du lac de Tunis (S.P.L.T)	5 000	76%	151 515	448 485	622 500	1 222 500	244,500
Société Modern Leasing	100	2%	3 030	8 970	12 450	24 450	244,500
Société Folla Immobilière	250	4%	7 576	22 424	31 125	61 125	244,500
Société Soula Center	125	2%	3 788	11 212	15 563	30 563	244,500
Société Yasmina Center	125	2%	3 788	11 212	15 563	30 563	244,500
Total	6 600	100%	200 000	592 000	821 700	1 613 700	244,500

Durant 2023 la taille du fonds a été baissée de 1 320 000 DT et ce, suite à la réduction de la valeur nominale de 755,500 DT pour la ramener à 555,500 DT par remboursement des souscripteurs.

Souscripteur	Nb des parts	Taille du fonds avant remboursement 2023		Remboursement 2023		Taille du fonds après remboursement 2023	
		Valeur Nominale en DT	Montant des parts en DT	Taux de remboursement sur la base de valeur nominale initiale	Montant	Valeur Nominale en DT	Montant des parts en DT
Arab Tunisian Bank (ATB)	1000	755,500	755 500	20%	200 000	555,500	555 500
Société de Promotion du lac de Tunis (S.P.L.T)	5000	755,500	3 777 500	20%	1 000 000	555,500	2 777 500
Société Modern Leasing	100	755,500	75 550	20%	20 000	555,500	55 550
Société Folla Immobilière	250	755,500	188 875	20%	50 000	555,500	138 875
Société Soula Center	125	755,500	94 438	20%	25 000	555,500	69 438
Société Yasmina Center	125	755,500	94 438	20%	25 000	555,500	69 438
Total	6600	755,500	4 986 300	20%	1 320 000	555,500	3 666 300

4.6.2 L'évaluation des titres au 31/12/2023 est présentée au niveau du tableau suivant :

Participation	Nombre d'action	Valeur nominale d'acquisition	Total	Valeur nominale au 31/12/2023	Plus-value (Moins-Value) nominale	Plus-value (Moins-Value) Totale	Valeur du Portefeuille
ECOBOIS	96 000	10,000	960 000	0,000	-10,000	(960 000)	0
Compte courant ECOBOIS			30 000			(30 000)	0
Royal Drinks	99 000	10,000	990 000	10,000	0,000	0	990 000
Novarino	5 800	170,690	990 000	201,229	30,539	177 128	1 167 128
Total			2 970 000			(812 872)	2 157 128

4.7 Cette rubrique abrite au 31/12/2023 les dividendes encaissés auprès de ATID PRIVATE EQUITY SICAF. En effet, selon la douzième résolution du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire réunie le 30/06/2023, les actionnaires de la société ATID PRIVATE EQUITY SICAF ont décidé de distribuer des dividendes au titre de l'exercice 2022 à hauteur de 1 600 000 DT. La part des dividendes revenant à ATID FUND I s'élève à 199 600 DT.

4.8 Cette rubrique abrite au 31/12/2023 les profits du placement monétaire chez AL BARAKA BANK relatifs au troisième trimestre 2023 et à recevoir en octobre 2023.

Désignation	Montant Brut des profits	Retenue à la source	Profits nets
Profits de placement (3T/2023)	4 586	917	3 669

4.9 Le solde de cette rubrique se détaille au 31/12/2023 comme suit :

Désignation	Exercice 2023	Exercice 2022	Note
Rémunération du gestionnaire	134 711	39 271	4.9.1
Rémunération du dépositaire	49 585	9 917	4.9.2
Total	184 296	49 188	

4.9.1 La rémunération du gestionnaire est détaillée comme suit :

Désignation	Montant
Commission de 1% sur chaque cession encaissée aux souscripteurs	15 709
Frais de gestion au titre de l'exercice 2023	29 751
Frais administratif au titre de l'exercice 2023	89 251
Total	134 711

4.9.2 La rémunération du dépositaire est détaillée comme suit

Désignation	Montant
Commission de dépositaire au titre de l'exercice 2023	29 751
Commission à payer du reliquat 2022 (du mois de mai au mois de décembre)	19 834
Total	49 585

4.10 Le solde de cette rubrique s'élève au cours de l'exercice 2023 à 35 119 DT et se détaille comme suit

Désignation	Montant
Intérêt de retard sur encaissement chèque Ecoplastick n°2752	11 599
Intérêt de retard sur encaissement chèque Ecoplastick n°2753	11 700
Intérêt de retard sur encaissement chèque Ecoplastick n°2751	11 820
Total	35 119

4.11 Le solde de cette rubrique s'élève au cours de l'exercice 2023 à 16 853DT et se détaille comme suit :

Désignation	Exercice 2023	Exercice 2022
Honoraire du commissaire aux comptes	5 455	8 826
Horaire Chariaa Board	8 000	8 000
Services bancaires et assimilés	1 183	399
Total	14 638	17 225

4.12 Durant 2023 la société ATID PRIVATE EQUITY SICAF a procédé à la réduction de son capital social et ce, par l'annulation d'actions et remboursement de certains de ses actionnaires dont ATID FUND I. En effet selon le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 15/08/2023 les actionnaires de la société ATID PRIVATE EQUITY SICAF ont décidé de réduire le capital social de la société de 2 499 000 DT en vue de l'annulation des actions suivantes :

Actionnaires	Nombre des actions	Valeur nominale	Montant total du rachat
AL BARAKA BANK TUNISIA	200 000	10	2 000 000
FCPR ATID FUND I	49 900	10	499 000
Total	249 900	10	2 499 000

Cette réduction du capital du capital social, qui est motivée par le retrait des actionnaires AL BARAKA BANK TUNISIA et FCPR ATID FUND I, a été effectuée par l'annulation du nombre des actions détenues par ces actionnaires ayant demandé la sortie. Ladite assemblée a fixé le prix de rachat par la société des actions détenus par les actionnaires AL BARAKA BANK TUNISIA & FCPR ATID FUND I à 11,250 DT l'action.

Le résultat de l'opération l'annulation des actions détenus par ATID FUND I au capital de ATID PRIVATE EQUITY SICAF est présenté comme suit :

Société	Nombre des actions	Valeur nominale	Valeur comptable des actions	Prix de rachat de l'action	Prix total du rachat des actions	Plus-value réalisée
ATID PRIVATE EQUITY SICAF	49 900	10	499 000	11,25	561375	62 375

5. Autres notes aux états financiers

5.1 Données par part et ratios pertinents

Données par part	2023	2022
Revenus des placements	30,798	0,000
Charges de gestion des placements	(27,924)	(7,453)
Revenu net des placements	2,875	(7,453)
Autres charges	(2,218)	(2,610)
Résultat d'exploitation (1)	0,657	(10,063)
Régularisation du résultat d'exploitation	0,000	0,000
Somme distribuables de l'exercice	5,978	(10,063)
Variation des plus (ou moins) values potentielles	(37,867)	10,248
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	9,451	30,302
Frais de négociation	0,000	0,000
Plus ou moins-values sur titres et frais de négociation (2)	(28,416)	40,550
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	(22,438)	30,488
Droits d'entrées et droits de sorties	0,000	0,000
Résultat non distribuable de l'exercice	(28,416)	40,550
Régularisation du résultat non distribuable	0,000	0,000
Sommes non distribuables de l'exercice	(28,416)	40,550
Distribution de dividendes	0,000	0,000
Valeur liquidative	340,396	562,834
Ratios de gestion des placements		
Charges de gestion des placements/actif net moyen	6,18%	1,36%
Autres charges/actif net moyen	0,49%	0,48%
Résultats distribuables de l'exercice/actif net moyen	1,32%	-1,84%

5.2 Transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées se détaillent comme suit :

1- Société de Gestion

Le comité consultatif réuni le 12 avril 2023 a décidé de fixer la rémunération du gestionnaire « United Gulf Financial Services (UGFS) -North Africa » comme suit :

- Une rémunération annuelle de 100 000 DT hors taxe au titre des frais de gestion (25%) et des frais administratifs (75%) encaissable d'avance trimestriellement.
- Une rémunération de performance égale à 1% hors taxe sur chaque montant de cession encaissé aux souscripteurs. Cette commission sera perçue à la date de remboursement des parts des souscripteurs.

Les charges de la société de gestion du Fonds, « UGFS-NA », au titre de 2023 se détaillent comme suit :

* Frais de gestion 2023	29 751
* Frais administratifs 2023	89 251
* Commission de 1% sur chaque cession encaissée aux souscripteurs	15 709
Total	134 711

2- Le dépositaire

Le dépositaire Al Baraka Bank perçoit une commission annuelle forfaitaire de vingt-cinq mille (25 000) dinars en H.T.V.A. Cette rémunération est payable d'avance au début de chaque année civile.

Les charges du dépositaire, « Al Baraka Bank », au titre de 2023 se détaillent comme suit :

* Commission 2023	29 751
* Commission à payer du reliquat 2022 (du mois de mai au mois de décembre)	19 834
Total	49 585

6. Note sur les événements postérieurs à la date de clôture

Les présents états financiers ont été arrêtés par le gestionnaire en date du 03 juin 2024. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

FCPR TUNINVEST CROISSANCE
Rapport Général du commissaire aux comptes
Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2023

Messieurs, les membres du Conseil d'Administration du gestionnaire Tuninvest Gestion Financière (T.G.F.),

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers du FCPR Tuninvest Croissance, qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2023, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir un actif net de 19 672 735 DT, y compris des sommes distribuables déficitaires de l'exercice s'élevant à 332 373 DT.

À notre avis, les Etats Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du fonds au 31 décembre 2023, ainsi que sa performance financière pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration du gestionnaire de T.G.F.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du Code des organismes de placement collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds dans le rapport du gestionnaire par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du gestionnaire et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du gestionnaire semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

4. Responsabilités de la Direction du gestionnaire pour les Etats Financiers

La direction du gestionnaire Tuninvest Gestion Financière est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances .

Il incombe aux responsables de la gouvernance du gestionnaire de surveiller le processus d'information financière du fonds.

5. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction du gestionnaire, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du gestionnaire du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le fonds à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

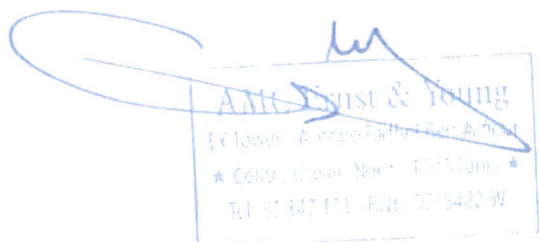
Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°91-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne support de l'établissement des Etats Financiers. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que de la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe à la Direction et au Conseil d'Administration du gestionnaire.

Nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les Etats Financiers.

AMC Ernst & Young
Achraf Guermech

Tunis, le 22 juillet 2024



FCPR Tuninvest Croissance
BILAN arrêté au 31 Décembre 2023
(exprimé en dinar Tunisien)

		<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
<u>ACTIF</u>			
AC1 - Portefeuille titres	4.1	19 788 023	21 973 464
Actions, valeurs assimilées et droits attachés		19 788 023	21 973 464
AC2 - Placements monétaires et disponibilités	4.2	249	686
Disponibilités		249	686
AC3 - Créances d'exploitation	4.3	-	109
Dividendes et intérêts à recevoir		-	109
AC4 - Autres actifs	4.4	36 081	-
Total Actif		19 824 353	21 974 259
<u>PASSIF</u>			
PA1 - Opérateurs créditeurs	4.5	28 560	14 280
PA2 - Créditeurs divers	4.6	123 059	77 921
Total Passif		151 619	92 201
<u>ACTIF NET</u>			
CP1 - Capital	4.7	25 949 927	27 826 877
CP2 - Sommes distribuables		(6 277 193)	(5 944 819)
Sommes distribuables des exercices antérieurs		(5 944 819)	(5 581 641)
Sommes distribuables de l'exercice		(332 373)	(363 178)
Actif Net		19 672 735	21 882 058
Total Passif et Actif Net		19 824 353	21 974 259

FCPR Tuninvest Croissance
ETAT DE RESULTAT
 De l'exercice clos au 31-12-2023
 (exprimé en dinar Tunisien)

		Période allant du 01-01-2023 au 31-12-2023	Période allant du 01-01-2022 au 31-12-2022
PR1 - Revenus du portefeuille titres	4.8	218 357	-
PR2 - Revenus des placements monétaires	4.9	1 548	1 214
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		219 905	1 214
CH1 - Charges de gestion des placements	4.10	(283 520)	(338 556)
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		(63 615)	(337 342)
PR3 - Autres produits		24 937	-
CH2 - Autres charges	4.11	(293 696)	(25 836)
RESULTAT D'EXPLOITATION		(332 373)	(363 178)
PR4 - Régularisation du résultat d'exploitation		-	-
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		(332 373)	(363 178)
PR4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-	-
Variation des plus (ou moins) values potentielles/titres		(808 904)	5 609 993
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		181 954	61 916
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		(959 323)	5 308 731

FCPR Tuninvest Croissance
 ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
 de l'exercice clos au 31-12-2023
 (exprimé en dinar Tunisien)

	Période allant du 01-01-2023 au 31-12-2023	Période allant du 01-01-2022 au 31-12-2022
AN1 - <u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitations</u>	(959 323)	5 308 731
a- Résultat d'exploitation	(332 373)	(363 178)
b - Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(808 904)	5 609 993
c - Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	181 954	61 916
AN2 - <u>Distribution de dividendes</u>	-	-
AN3 - <u>Transactions sur le capital</u>	(1 250 000)	-
a / Souscriptions	-	-
Capital libéré	-	-
Droits d'entrée	-	-
b / Rachats	(1 250 000)	-
Capital	(1 364 700)	-
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	114 700	-
Variation de l'actif net	(2 209 323)	5 308 731
AN4 - <u>Actif net</u>		
Début de période	21 882 058	16 573 327
Fin de période	19 672 735	21 882 058
AN5 - <u>Nombre de Parts</u>		
Début de période	180 930	180 930
Fin de période	167 283	180 930
Valeur liquidative	117,602	120,942
AN6 - Taux de rendement annuel (%)	-2,76%	32,03%

FCPR Tuninvest Croissance
NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS AU 31/12/2023

1. Présentation du Fonds

Dénomination du fonds : FCPR Tuninvest Croissance.

Nature juridique du fonds : Fonds Commun de Placement à Risque (F.C.P.R) bénéficiant de procédures simplifiées.

Textes applicables au fonds : Régi par les dispositions de :

- Le décret n° 2006-381 du 3 février 2006.
- Le décret n° 2005 – 2603 du 24 septembre 2005.
- La loi 2005 – 59 du 18 juillet 2005.
- La loi n° 2001 – 83 du 24 juillet 2001.
- Le règlement du C.M.F relatif aux O.P.C.V.M.
- L'arrêté du ministre des finances du 27 mars 1996.

Siège social du gestionnaire du fonds : Immeuble Intégra, Centre Urbain Nord, 1082, Tunis.

Montant du fonds : Trente-cinq millions (35 000 000) de dinars tunisiens répartis en 350 000 parts d'un montant nominal de 100 DT chacune.

Catégorie de parts constituant le fonds : 350 000 parts répartis en 340 000 parts de catégorie A de 100 dinars chacune dont la souscription est ouverte aux investisseurs et 10 000 parts de catégorie B d'un montant nominal de 100 dinars chacune dont la souscription ouverte au Gestionnaire.

Il est à préciser que, conformément au bulletin de souscription signé entre KfW et le Fonds en date du 31 mars 2014, l'engagement de libération des parts souscrites (58 000 parts) est limité à la contrevaieur en dinars de 2,5 millions d'Euros par application du taux de change effectif à chaque appel de fonds, soit un montant estimé à 5 800 000 DT.

A l'issue du dernier appel de fonds réalisé le 05 Février 2019, le total des libérations de KfW a totalisé 5 564 000 DT équivalent au montant souscrit en Euro.

Ainsi, le montant souscrit par tous les souscripteurs au 31 décembre 2019 a été réduit de 25 800 000 DT à 25 564 000 DT.

En Février 2021, un remboursement de 74 710 parts a été effectué pour une valeur de 7 471 000 DT.

En Avril 2023, un autre remboursement de 13 647 parts a été effectué pour une valeur de 1 250 000 DT.

Au 31 décembre 2023, le capital social s'élève à 16 728 300 DT réparti en 167 283 parts, détaillé comme suit :

Porteur de parts	Nombre de parts souscrites	Montant souscrit (En DT)	Montant libéré (En DT)
SILATECH	32 015	3 201 500	3 201 500
KFW	35 626	3 593 900	3 593 900
CDC Entreprises Elan PME	25 612	2 561 200	2 561 200
TAEF	25 612	2 561 200	2 561 200
TUNISIE LEASING ET FACTORING	19 209	1 920 900	1 920 900
AMEN BANK	19 209	1 920 900	1 920 900
TUNINVEST GESTION FINANCIERE	10 000	1 000 000	1 000 000
Total	167 283	16 728 300	16 728 300

Référence de l'agrément du fonds : Agrément n° 46/2012 du 17 Décembre 2012 délivré par le Conseil du Marché Financier (C.M.F).

Durée du fonds : Douze (12) ans à compter de la date de constitution du Fonds.

La durée de vie du présent fonds pourrait éventuellement être prorogée d'un maximum de deux périodes d'un an chacune.

Promoteurs du fonds : AMEN BANK et la société Tuninvest Gestion Financière.

Société de gestion : La société « Tuninvest Gestion Financière » société anonyme au capital de 1 000 000 dinars tunisiens.

Banque dépositaire : AMEN BANK dont le siège social est situé à Avenue Mohamed V Tunis.

Commissaire aux comptes : Le cabinet A.M.C / ERNST & YOUNG, membre du réseau international ERNST & YOUNG et membre de l'ordre des experts comptables de Tunisie.

Lieu des souscriptions : AMEN BANK.

Périodicité de calcul de la V.L : Annuellement au 31 décembre.

2. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2023 sont établis conformément à la loi 96-112 relative au système comptable des entreprises et aux principes comptables généralement admis en Tunisie, notamment les normes comptables de 16 à 18 relatives à la présentation des états financiers des OPCVM.

Le système comptable tunisien préconise que les états financiers soient établis en conformité aux hypothèses sous-jacentes et conventions comptables suivantes :

- Hypothèse sous-jacente de la continuité d'exploitation
- Hypothèse sous-jacente de la comptabilité d'engagement
- Convention de l'entité
- Convention de l'unité monétaire
- Convention de la périodicité
- Convention du coût Historique
- Convention de Réalisation du Revenu
- Convention de rattachement des charges aux produits
- Convention de l'objectivité
- Convention de la Permanence des Méthodes
- Convention de l'information Complète
- Convention de Prudence
- Convention de l'Importance Relative
- Convention de la prééminence du fond sur la forme

3. Principes comptables adoptés

Les principes comptables adoptés par FCPR Tuninvest Croissance pour l'élaboration des états financiers se résument ainsi :

3.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les profits sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2. Evaluation des placements

Actions admises à la cote

Les actions admises à la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis sont évaluées à leur valeur de marché. La valeur de marché correspond au cours moyen pondéré du jour de calcul de la valeur liquidative, ou à la date antérieure la plus récente.

Actions non admises à la cote

Les titres non cotés sont évalués à leur juste valeur conformément aux IPEV (International Private Equity and Venture Capital Valuation Guidelines). La méthodologie de valorisation appliquée dépend de l'actif sous-jacent et sera calculée selon différentes approches : le coût d'une transaction récente, les multiples boursiers, la valeur comptable nette, la méthode Discounted Cash-Flow ou toute autre méthode permettant une juste valorisation de la participation.

Titres des OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.3. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4. Notes explicatives du bilan et de l'état de résultat**4.1 Portefeuille titres**

Le portefeuille titres se détaille comme suit :

Désignation du titre	Secteur d'activité	Coût d'acquisition	Plus ou moins-value	Valeur au 31/12/2023	% Actif
Actions, valeurs assimilées et droits attachés		14 669 700	5 118 323	19 788 023	100%
* Actions non cotées		14 422 150	5 113 503	19 535 653	99%
TECHNOGAS SA	Mines et Energies	500 000	(500 000)	-	0%
LAJNEF MAISON BOIS	Construction en bois	772 170	(772 170)	-	0%
SMRI AMAL	Traitement des déchets	3 250 000	(3 250 000)	-	0%
CFE Tunisie	Microfinance	1 649 980	825 020	2 475 000	13%
GOURMANDISE	Pâtisserie et chocolaterie	3 500 000	1 779 647	5 279 647	27%
MEDIANET	Agence Com et web	1 000 000	1 030 534	2 030 534	10%
MAS	Industrie d'Aluminium	3 750 000	6 000 473	9 750 473	50%
* Titres des OPCVM		218 110	34 259	252 369	1%
Actions des SICAV (Amen Première)		24 300	112	24 412	0%
Actions des SICAV (Tunisie SICAV)		193 810	34 147	227 957	1%
Autres valeurs		2 727 830	(2 727 830)	-	0%
* Obligations Convertibles en Actions		2 727 830	2 727 830	-	0%
LAJNEF MAISON BOIS	Construction en bois	1 977 830	(1 977 830)	-	0%
TECHNOGAS SA	Mines et Energies	750 000	(750 000)	-	0%
Total		17 368 090	2 419 933	19 788 023	100%

4.2 Placements monétaires et disponibilités

Montant en TND	31/12/2023	31/12/2022
Disponibilités		
Compte bancaire ouvert chez Amen Bank	180	683
Compte titre ouvert chez Tunisie Valeurs	70	3
Total	249	686

4.3 Créance d'exploitation

Montant en TND	31/12/2023	31/12/2022
Dividendes et intérêts à recevoir	233 502	109
Provision pour dépréciation des autres créances d'exploitation	(233 502)	-
Total	-	109

4.4 Autres actifs

Montant en TND	31/12/2023	31/12/2022
TVA à reporter	36 081	-
Total	36 081	-

4.5 Opérateurs créditeurs

Montant en TND	31/12/2023	31/12/2022
Rémunération du dépositaire	28 560	14 280
Total	28 560	14 280

4.6 Crédoeurs divers

Montant en TND	31/12/2023	31/12/2022
Honoraires Commissaires aux comptes	14 050	12 503
Frais d'assurance	76 903	65 403
Etat, autres impôts et taxes à payer	30	15
Provision pour risques et charges	32 076	-
Total	123 059	77 921

4.7 Capital

Capital au 31/12/2022	
Montant	27 826 877
Nombre de parts émises	180 930
Nombre de copropriétaires	7
Souscriptions réalisées (Libérées)	
Montant	-
Nombre de parts émises	-
Nombre de copropriétaires	-
Rachats réalisés (Libérés)	
Montant	(1 364 700)
Nombre de parts rachetées	(13 647)
Nombre de copropriétaires	6
Autres mouvements	
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(808 903)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	181 954
Régularisation des sommes non distribuables	114 700
Droits de sortie	-
Frais de négociation	-
Capital au 31/12/2023	
Montant	25 949 927
Nombre de parts émises	167 283
Nombre de copropriétaires	7

Le capital s'élève ainsi au 31/12/2023 à **25 949 926 DT** et se détaille comme suit :

Montant en TND	31/12/2023	31/12/2022
Capital souscrit appelé et versé	16 728 300	18 093 000
Prime d'émission	145 030	145 030
Plus ou moins-values potentielles sur actions	2 419 933	3 228 836
Plus ou moins-values réalisées sur titres	7 910 672	7 728 718
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	(1 254 007)	(1 368 707)
Total	25 949 927	27 826 877

4.8 Revenus du portefeuille titre

Montant en TND	Exercice 2023	Exercice 2022
Intérêts sur obligations convertibles en actions	218 226	-
Dividende	131	-
Total	218 357	-

4.9 Revenus des placements monétaires

Montant en TND	Exercice 2023	Exercice 2022
Intérêts créditeurs sur les avoirs en banque	1 548	1 214
Total	1 548	1 214

4.10 Charges de gestion des placements

Montant en TND	Exercice 2023	Exercice 2022
Rémunération du gestionnaire	269 240	324 276
Rémunération du dépositaire	14 280	14 280
Total	283 520	338 556

4.11 Autres charges

Montant en TND	Exercice 2023	Exercice 2022
Honoraires Commissaires aux comptes	14 583	13 284
Primes d'assurance	11 500	11 500
Charges diverses d'exploitation	232	495
Services bancaires et assimilés	1 802	557
Dotations aux provisions pour dépréciation des créances d'exploitation	233 502	-
Dotations aux provisions pour risque et charge	32 076	-
Total	293 696	25 836

5 Autres notes aux états financiers
5.1 Données par part et ratios pertinents

Données par part	Exercice 2023	Exercice 2022
Revenus des placements	1,315	0,007
Charges de gestion des placements	-1,695	-1,871
Revenu net des placements	-0,380	-1,864
Autres produits	0,149	0,000
Autres charges	-1,756	-0,143
Résultat d'exploitation (1)	-1,987	-2,007
Régularisation du résultat d'exploitation	0,000	0,000
Somme distribuables de l'exercice	-1,987	-2,007
Variation des plus (ou moins) values potentielles	-4,836	31,006
Plus (ou moins) values réalisés sur cession des titres	1,088	0,342
Plus ou moins-values sur titres (2)	-3,748	31,349
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	-5,735	29,342
Droits d'entrées et droits de sorties	0,000	0,000
Résultat non distribuable de l'exercice	-3,748	31,349
Régularisation du résultat non distribuable		
Sommes non distribuables de l'exercice		
Distribution de dividendes	0,000	0,000
Valeur liquidative	117,602	120,942
Ratios de gestion des placements		
Charges de gestion des placements/actif net moyen	-1,42%	-1,76%
Autres charges/actif net moyen	-1,47%	-0,13%
Résultats distribuables de l'exercice/actif net moyen	-1,67%	-1,89%

5.2 Transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées se détaillent comme suit :

1- La société de gestion du Fonds reçoit des honoraires qui sont fixés à 2,5% H.T.V.A. des montants souscrits par les porteurs de parts dans le capital du Fonds. Les honoraires de gestion sont facturés par T.G.F. trimestriellement et d'avance.

En cas de libération de capital en milieu d'année, les frais de gestion seront calculés au prorata temporis. Les honoraires de gestion au titre de l'exercice 2023 s'élève à 294 525 dinars TTC.

2- Le dépositaire Amen Bank perçoit une rémunération qui est égale à 0,1% H.T.V.A. du montant de l'actif net du Fonds évalué au 31/12 de chaque année avec un minimum de de 10 000 dinars en H.T.V.A et un maximum de 12 000 H.T.V.A. Elle s'élève au titre de l'exercice 2023 à 14 280 dinars TTC.

5.3 Evènements postérieurs à la date de clôture

Au cours de l'exercice 2023, FCPR Tuninvest Croissance a fait l'objet d'une vérification approfondie de sa situation fiscale portant sur les différents impôts et taxes auxquels il est soumis et ce, pour la période allant du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2022.

Une notification des résultats de la vérification fiscale adressée en date du 07/06/24 a arrêté le montant global du redressement à 39 985 D dont 32 075 D en principal et générant un crédit de TVA au titre de 2022, d'un montant de D : 24 936 D.

Pour bénéficier de l'amnistie fiscale (prévue par l'article 58 de la loi de finances 2024), le fonds a réglé, en date du 13/06/2024, la totalité du montant en principal ce qui l'a dispensé des pénalités de retard.

Le fonds a provisionné, en 2023, le montant du redressement (soit 32 075 D) et a constaté le crédit de TVA approuvé (soit 24 936 D)

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2024

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 JUIN 2024

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » pour la période allant du premier Avril au 30 Juin 2024, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 78.869.150, un actif net de D : 78.708.384 et un bénéfice de la période de D : 1.193.874.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société «FIDELITY OBLIGATIONS SICAV» comprenant le bilan au 30 Juin 2024, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société FIDELITY OBLIGATIONS SICAV ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Juin 2024, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes post Conclusion

- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes.

Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

- Nous attirons l'attention sur la note 6 des états financiers, qui décrit le traitement opéré au titre des obligations émises en 2016 par la société SERVICOM qui connaît des difficultés financières.

La Sicav a procédé au reclassement de la totalité de l'encours de ces obligations qui s'élève à D : 200.000, parmi les créances d'exploitation. Aussi, elle a suspendu la constatation des intérêts et a enregistré une dépréciation intégrale du principal.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 26 juillet 2024

Le Commissaire aux Comptes :

FINOR

Karim DEROUICHE

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2024

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Portefeuille-titres	4	42 150 838	40 571 596	43 800 648
Obligations et valeurs assimilées		38 268 163	36 776 003	41 051 020
Titres OPCVM		3 882 675	3 795 593	2 749 628
Placements monétaires et disponibilités		36 044 227	36 271 990	17 777 538
Placements monétaires	5	27 919 820	28 462 247	12 974 901
Disponibilités		8 124 407	7 809 743	4 802 637
Créances d'exploitation	6	674 085	321 055	648 704
TOTAL ACTIF		78 869 150	77 164 641	62 226 890
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	154 658	132 366	141 767
Autres créditeurs divers	8	6 108	5 711	1 731 704
TOTAL PASSIF		160 766	138 077	1 873 471
ACTIF NET				
Capital	9	75 863 012	74 480 360	56 470 731
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieures		637	316	239
Sommes distribuables de l'exercice en cours		2 844 735	2 545 888	3 882 449
ACTIF NET		78 708 384	77 026 564	60 353 419
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		78 869 150	77 164 641	62 226 890

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Note</i>	<i>Période du 01/04 au 30/06/2024</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2024</i>	<i>Période du 01/04 au 30/06/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2023</i>	<i>Année 2023</i>
Revenus du portefeuille-titres	10	875 409	1 623 229	727 567	1 350 462	2 723 970
Revenus des obligations et valeurs assimilées		676 634	1 424 454	609 520	1 232 415	2 605 923
Revenus des titres OPCVM		198 775	198 775	118 047	118 047	118 047
Revenus des placements monétaires	11	192 842	369 577	185 321	311 994	695 113
Revenus des prises en pension		451 056	724 057	294 631	502 166	1 563 573
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		1 519 308	2 716 863	1 207 519	2 164 622	4 982 656
Charges de gestion des placements	12	(155 251)	(299 573)	(132 962)	(255 997)	(585 205)
REVENU NET DES PLACEMENTS		1 364 056	2 417 290	1 074 557	1 908 625	4 397 451
Autres charges	13	(25 632)	(46 914)	(26 649)	(48 749)	(124 808)
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 338 424	2 370 376	1 047 908	1 859 876	4 272 643
Régularisation du résultat d'exploitation		410 089	474 359	622 187	686 012	(390 194)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		1 748 513	2 844 735	1 670 095	2 545 888	3 882 449
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(410 089)	(474 359)	(622 187)	(686 012)	390 194
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		26 120	81 424	27 344	(123 178)	(51 644)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		(170 670)	(164 829)	(87 813)	104 387	167 951
RESULTAT DE LA PERIODE		1 193 874	2 286 971	987 439	1 841 085	4 388 950

(*) Compte tenu d'un reclassement de D : 3.268 correspondant aux intérêts échus sur des pensions livrées présentés au 31 mars 2020 parmi les intérêts sur obligations.

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Période du 01/04 au 30/06/2024</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2024</i>	<i>Période du 01/04 au 30/06/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2023</i>	<i>Année 2023</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	1 193 874	2 286 971	987 439	1 841 085	4 388 950
Résultat d'exploitation	1 338 424	2 370 376	1 047 908	1 859 876	4 272 643
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	26 120	81 424	27 344	(123 178)	(51 644)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	(170 670)	(164 829)	(87 813)	104 387	167 951
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	(5 036 194)	(5 036 194)	(2 400 272)	(2 400 272)	(2 400 272)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	12 895 758	21 104 189	17 572 750	14 592 661	(4 628 350)
Souscriptions					
- Capital	84 545 792	122 031 589	81 582 738	149 544 371	301 820 953
- Régularisation des sommes non distribuables	(25 470)	(7 966)	(16 869)	7 003	(8 026)
- Régularisation des sommes distribuables	5 222 683	8 115 130	3 902 362	7 432 791	14 365 833
Rachats					
- Capital	(72 688 752)	(102 558 321)	(64 405 814)	(135 283 709)	(305 696 293)
- Régularisation des sommes non distribuables	23 616	10 384	(21 426)	(41 332)	(35 029)
- Régularisation des sommes distribuables	(4 182 112)	(6 486 628)	(3 468 241)	(7 066 463)	(15 075 788)
VARIATION DE L'ACTIF NET	9 053 438	18 354 965	16 159 916	14 033 473	(2 639 672)
ACTIF NET					
En début de période	69 654 946	60 353 419	60 866 648	62 993 091	62 993 091
En fin de période	78 708 384	78 708 384	77 026 564	77 026 564	60 353 419
NOMBRE D' ACTIONS					
En début de période	623 170	549 111	558 449	586 843	586 843
En fin de période	738 466	738 466	725 691	725 691	549 111
VALEUR LIQUIDATIVE	106,584	106,584	106,142	106,142	109,911
TAUX DE RENDEMENT	1,68%	3,41%	1,64%	3,20%	6,71%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 30 JUIN 2024

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type distribution régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 29 mars 2002 à l'initiative de la société « MAC-SA » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 25 Décembre 2001.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, FIDELITY OBLIGATIONS SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de FIDELITY OBLIGATIONS SICAV est confiée à la société d'intermédiation en Bourse MAC-SA, le dépositaire étant AMEN BANK.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Juin 2024, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent,

au 30 Juin 2024, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018.

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée

directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.6- Opérations de pensions livrées

- *Titres mis en Pension*

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

- *Titres reçus en Pension*

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2024 à D : 42.150.838 et se détaille ainsi :

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2024	% Actif net
	Obligations et valeurs assimilées		36 422 894	38 268 163	48,62%
	Obligation de sociétés		11 332 150	11 682 975	14,84%
TN0007780075	ABC TUNISIE 2020-1	196	12 255	12 044	0,02%
TN0003600582	ATB SUB 2009 B2	10 000	333 253	335 097	0,43%
TN0004700720	ATL 2017-2 C 7.95%	5 000	100 000	102 108	0,13%
TN0004700712	ATL SUB2017 TF 7.9%	15 000	300 000	313 416	0,40%
TNA4HARL4UU5	BH BANK SUB 2021-02 D TMM+2.9	13 500	1 350 000	1 432 177	1,82%
TN0001901065	BH SUB 2018-1 CC 8%	10 000	1 000 000	1 012 624	1,29%
TN0001300607	BTE 2010 CB TF 5.85%	16 500	577 500	598 765	0,76%
TN0001300623	BTE 2011 B TF 6.25%	31 000	1 240 000	1 264 230	1,61%
TN0002601011	EO STB 2008/1	6 500	234 000	236 402	0,30%
TN0007310410	HL 2017-2 7.85% B TF	1 500	30 000	31 837	0,04%
TN0007310444	HL 2017-3 8.25% B TF	2 500	50 000	51 416	0,07%
TN0007310535	HL 2020-2 TF 10.6% 5 ANS	19 000	762 356	802 029	1,02%
TN77U54Q5NV3	HL 2022-1 ATF 9.6.% 5 ANS	2 690	159 786	163 693	0,21%
TNL7VQZVHR54	HL 2023-1 A TF 10.75% 5 ANS	20 000	1 600 000	1 636 189	2,08%
	HL 2024-1 A TF 10.70% 5 ANS	19 330	1 933 000	1 962 923	2,49%
TN0002601029	STB 2008/2	40 000	250 000	254 768	0,32%
TNR0O99VZUY8	TLF 2022-02 TV TMM+2.75%	10 000	800 000	847 648	1,08%
TN0003900263	UIB 2011/1 TF 6.3% B	15 000	600 000	625 608	0,79%
	Emprunts national		18 481 443	19 633 987	24,95%
TN85T11TIY25	EMPNAT T-1 2024 -C TMM+1.95%	8 000	800 000	823 757	1,05%
TNIZ090I5G66	EMPNAT T-3 2022 -C TMM+2.40%	120 000	12 000 000	12 781 349	16,24%
TNVI299YK4C1	EMPNAT T-3 2023 -A TMM+1.7%	100 000	975 000	1 038 817	1,32%
TN0LAJZU8LX6	EMPNAT T-3 2023 -C TMM+1.95%	36 500	3 650 000	3 880 636	4,93%
TNVFSFLG1FH4	EMPNAT T-4 2022 -C TMM+2.25%	9 000	900 000	945 065	1,20%
TNGVARQJO7Y7	EMPNAT T-4 2023 -A 9.75% TF	16 466	156 443	164 363	0,21%
	Bons du trésor assimilables		6 609 300	6 951 201	8,83%
TN0008000622	BTA 10 ANS 6.3% MARS2026	2 000	1 910 800	2 011 431	2,56%
TN0008000606	BTA 12 ANS 6.7% AVRIL2028	5 000	4 698 500	4 939 770	6,28%
	Titres OPCVM		3 638 296	3 882 675	4,93%
TN0003400249	AMEN PREMIERE	16 145	1 599 933	1 600 002	2,03%
TNKJ23DMA3N1	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	8 450	926 883	1 022 611	1,30%
TNF4K5BAEMO1	FIDELITY SICAV PLUS	3 300	474 423	486 734	0,62%

TNOHKLD2UJQ7	FINA O SICAV	489	50 051	66 993	0,09%
TN0004200937	GO SICAV	2 923	300 087	418 878	0,53%
TN0003100617	PLACEMENT OBLIGATAIRE	1 366	144 605	143 416	0,18%
TN0003600418	SANADET	1 297	142 315	144 042	0,18%
TOTAL			40 061 190	42 150 838	53,55%
Pourcentage par rapport au total actifs					53,44%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2024 à D : 27.919.820 se détaillant comme suit :

Code ISIN	Désignation		Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2024	% actif net
	<u>Comptes à terme</u>		5 750 000	5 912 606	7,51%
	Placement BT au 05/06/2025 (au TMM)	360 jours	240 000	240 880	0,31%
	Placement BTL au 10/02/2025 (au TMM)	360 jours	100 000	102 372	0,13%
	Placement BTL au 19/08/2024 (au TMM)	360 jours	260 000	274 146	0,35%
	Placement BTL au 21/11/2024 (au TMM)	363 jours	150 000	155 753	0,20%
	Placement BH au 20/02/2025 (au taux fixe de 10,97%)	350 jours	5 000 000	5 139 454	6,53%
	<u>Créances sur opérations de pensions livrées</u>		7 099 001	7 228 271	9,18%
	Pension Livrée TSB au 26/07/2024 (au taux de 10,05%)	137 jours	1 099 832	1 134 166	1,44%
	Pension Livrée BNA au 17/02/2025 (au taux de 9,76%)	300 jours	4 999 168	5 092 615	6,47%
	Pension Livrée BTL au 01/07/2024 (au taux de 9,30%)	6 jours	1 000 000	1 001 490	1,27%
	<u>Certificat de dépôt</u>		14 652 739	14 778 942	18,78%
TNM85QHGVQX2	Certificat de dépôt BTL 05-07-2024 (au taux de 11,66%)	10 Jours	1 994 835	1 997 934	2,54%
TN38JRZZLU50	Certificat de dépôt AB 05-07-2024 (au taux de 8,97%)	10 Jours	7 485 087	7 489 561	9,52%
TNOEYFG1TVJ3	Certificat de dépôt BNA 13-02-2025 (au taux de 10,77%)	230 Jours	3 319 740	3 322 091	4,22%
TNL6B2X2DH41	Certificat de dépôt BTL 12-09-2024 (au taux de 10,40%)	350 Jours	1 853 078	1 969 356	2,50%
TOTAL			27 501 740	27 919 820	35,47%
Pourcentage par rapport au total des actifs					35,40%

Note 6 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2024 à D : 674.085 , contre un solde de D : 321.055, à la même date de l'exercice 2023 et se détaille comme suit :

	<u>30/06/2024</u>	<u>30/06/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Retenues à la source sur coupons courus à l'achat des obligations et BTA	37 598	45 113	29 833
Intérêts à recevoir sur les dépôts à vue	600	5 000	6 001
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	630 362	265 416	-
Obligations SERVICOM échues non encore encaissées (1)	200 000	200 000	200 000
(Moins) Dépréciation Obligations SERVICOM (1)	(200 000)	(200 000)	(200 000)
Billet de trésorerie AETECH échu et non payé (2)	1 400 000	-	1 400 000
Remboursement par MAC SA (2)	(1 400 000)	-	(800 000)
Intérêts à recevoir sur billet de trésorerie AETECH (2)	-	-	7 344
Autres débiteurs	5 526	5 526	5 526
Total	674 085	321 055	648 704

(1) L'assemblée Générale Spéciale des détenteurs des obligations « SERVICOM 2016 » réunie le 1^{er} octobre 2019 a décidé la restructuration de l'emprunt obligataire en portant le taux de l'emprunt, selon la catégorie, de 8,2% à 11,6% et de TMM+3% à TMM+4,6% et la modification du mode de paiement de semestriel à annuel chaque 12 décembre à partir de 2020.

Par ailleurs, l'émetteur s'est engagé d'une part à payer aux souscripteurs et au prorata de leurs souscriptions, la somme de 600 KDT représentant le remboursement partiel des intérêts échus au 12 décembre 2019 totalisant 1.442 KDT et d'affecter d'autre part un nantissement de premier rang au profit des souscripteurs, de sa participation dans les sociétés « SERVITRADE SA » et « SERVICOM INDUSTRIES SA », et ce, à concurrence respectivement de 13.333 actions et 6.667 actions pour la FIDELITY OBLIGATIONS SICAV.

Néanmoins, à la date prévu de remboursement partiel des intérêts échus soit le 12 décembre 2019, aucun montant n'a été réglé.

La FIDELITY OBLIGATIONS SICAV a reclassé la totalité de l'encours de ces obligations qui s'élève à 200 KDT, parmi les créances d'exploitation, et a suspendu la constatation des intérêts sur cette ligne. Une dépréciation intégrale a été constatée en 2020.

(2) Billet de trésorerie émis par la société AETECH et échu le 10 juillet 2023. MAC SA a payé la SICAV l'intégralité du montant en deux tranches. La première tranche de 800 KDT, a été encaissée le 06 novembre 2023 ; et la deuxième tranche de 600 KDT, a été encaissée le 20 Juin 2024.

Les intérêts ont été décomptés sur le montant restant dû du billet de trésorerie et à partir de la date d'échéance de la première tranche soit le 10 juillet 2023, au taux nominal de 10% l'an.

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30/06/2024 à D : 154.658 , contre D : 132.366, à la même date de l'exercice 2023 et se détaille comme suit :

	<u>30/06/2024</u>	<u>30/06/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Rémunération du gestionnaire	154 658	132 366	141 767
Total	154 658	132 366	141 767

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2024 à D : 6.108, contre D : 5.711, au 30/06/2023 et s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2024</u>	<u>30/06/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Redevance du CMF	6	5	5
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	108	711	317
	-	-	1 726
			387
Total	6 108	5 711	1 731 704

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du premier janvier au 30 juin 2024, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2023

Montant	56 470 731
Nombre de titres	549 111
Nombre d'actionnaires	1 450

Souscriptions réalisées

Montant	122 031 589
Nombre de titres émis	1 186 616
Nombre d'actionnaires nouveaux	36

Rachats effectués

Montant	(102 558 321)
Nombre de titres rachetés	(997 261)
Nombre d'actionnaires sortants	(127)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	81 424
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(164 829)
Régularisation des sommes non distribuables	2 418

Capital au 30-06-2024

Montant	75 863 012
Nombre de titres	738 466
Nombre d'actionnaires	1 359

Note 10 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier avril au 30 juin 2024 à D : 875.409 , contre D : 727.567 pour la même période de l'exercice 2023 se détaillant ainsi :

	<i>Période du 01/04 au 30/06/2024</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2024</i>	<i>Période du 01/04 au 30/06/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2023</i>	<i>Année 2023</i>
<u>Revenus des obligations</u>	<u>207 218</u>	<u>501 048</u>	<u>245 055</u>	<u>514 611</u>	<u>1 122 775</u>
-					
- Intérêts	207 218	501 048	245 055	514 611	1 122 775
<u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u>	<u>469 416</u>	<u>923 407</u>	<u>364 465</u>	<u>717 804</u>	<u>1 483 148</u>
-					
- Intérêts des BTA et emprunt national	469 416	923 407	364 465	717 804	1 483 148
<u>Revenus des titres OPCVM</u>	<u>198 775</u>	<u>198 775</u>	<u>118 047</u>	<u>118 047</u>	<u>118 047</u>
-					
- Dividendes	198 775	198 775	118 047	118 047	118 047
TOTAL	875 409	1 623 229	727 567	1 350 462	2 723 970

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier avril au 30 juin 2024 à D : 192.842, contre D : 185.321 pour la même période de l'exercice 2023, se détaillant ainsi :

	<i>Période du 01/04 au 30/06/2024</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2024</i>	<i>Période du 01/04 au 30/06/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2023</i>	Année 2023
Intérêts des billets de trésorerie	10 492	22 426	28 203	57 683	103 338
Intérêts des comptes à terme	118 371	237 332	119 483	200 193	442 092
Intérêts des dépôts à vue	8 100	10 570	8 836	21 377	57 341
Intérêts des certificats de dépôt	55 879	99 248	28 799	32 741	92 342
TOTAL	192 842	369 577	185 321	311 994	695 113

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04 au 30/06/2024 à D : 155.251, contre D : 132.962 pour la période allant du 01/04 au 30/06/2023, et se détaille ainsi :

	<i>Période du 01/04 au 30/06/2024</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2024</i>	<i>Période du 01/04 au 30/06/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2023</i>	Année 2023
Rémunération de gestionnaire	155 251	299 573	132 962	255 997	585 205
TOTAL	155 251	299 573	132 962	255 997	585 205

Note 13 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/04 au 30/06/2024 à D : 25.632, contre D : 26.649, pour la même période de l'exercice 2023, et se détaillent ainsi :

	<i>Période du 01/04 au 30/06/2024</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2024</i>	<i>Période du 01/04 au 30/06/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2023</i>	Année 2023
Redevance du CMF	17 395	33 566	14 898	28 683	65 569
Services bancaires et assimilés	-	15	53	245	334
Commission sur pensions livrées (*)	8 237	13 333	11 698	19 421	58 505
Autres	-	-	-	400	400
TOTAL	25 632	46 914	26 649	48 749	124 808

(*) Commissions relatives à des opérations de pensions livrées calculées conformément à l'avis de Tunisie Clearing N°09/2021 du 11 janvier 2021.

Note 14 : Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs***Rémunération du gestionnaire :***

La gestion de "FIDELITY OBLIGATIONS SICAV" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "MAC-SA". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en hors taxes de 0,75% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

L'« AMEN BANK», assure la fonction de dépositaire des fonds et des titres, sa rémunération est prise en charge par le gestionnaire.

Rémunération des distributeurs :

MAC-SA, AMEN BANK et QNB TUNISIA assurent la distribution des titres de FIDELITY OBLIGATIONS SICAV. Les commissions de distribution revenant à AMEN BANK et QNB TUNISIA sont supportées par le gestionnaire.